



**b. Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

**c. Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

## ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les moteurs à 2 Temps ou de 150 € pour les moteurs à 4 Temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

## ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ----- **MONTASSER Ankass et BYLYKU Nérítan**  
 Nombre de secouristes ----- **15 puis 18 à 19h**                      Nombre d'ambulance(s) ----- **2 puis 3 à 19h**  
 Hôpital le plus proche ----- **CH Sud Gironde LANGON**              Temps de trajet (en min) ----- **5**

## ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

**a. Accès :**

Nom du site ----- **Piste Michel PARIS**  
 Adresse ----- **192 Rte de l'Ancien Pont**  
 GPS – Latitude (Nord) ----- **44.559.1634**                      GPS – Longitude (Est) ----- **0.245.56.16**

**b. Caractéristiques :**

Longueur du circuit ----- **506**                      Largeur minimum de la piste -- **14**  
 Nombre de OCP\* ----- **12**  
 \*Officiels Commissaires de Piste

**Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue N°27	Visa de la FFM
Date: <i>le 18 Mars 2014</i> 	Date: <i>le 18 Mars 2014</i> 	Date : Numéro :
<i>Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance</i>		

RÈGLEMENT PARTICULIER

# HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ----- MOTO START CLUB MACARIEN

N° d'affiliation ----- 0533

Lieu ----- 33490 SAINT MACAIRE

N° d'épreuve FFM ----- 707

Date -----

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h30		<b>Contrôles administratifs</b>	toutes	
8h	9h45	<b>Contrôles techniques</b>	toutes	
10h		<b>Essais Libres</b>	85/129	2mm
		<b>Essais Libres</b>	250	2 mm
		<b>Essais Libres</b>	open	2mm
		<b>Essais Libres</b>	side car	
		<b>Essais Libres</b>	85/129	
		<b>Essais Libres</b>	side car	
10h30		<b>Essais Libres</b>	85/129	
		<b>Essais Libres</b>	250	
		<b>Essais Libres</b>	open	
		<b>Essais Libres</b>	side car	
		<b>Essais Libres</b>	85/129	
		<b>Essais Libres</b>	side car	
11h45		<b>Manche 1</b>	85/129	
12h		<b>Pause</b>		2h
14h30	16h	<b>Essais Libres</b>	Championnat Europe	
16h	18h	<b>Manche 2</b>	85/129	
		<b>Manche 1</b>	250	
		<b>Manche 1</b>	open	
		<b>Manche 1</b>	side	
		<b>Manche 3</b>	85/129	
		<b>Manche 2</b>	250	
		<b>Manche 2</b>	open	
		<b>Manche 2</b>	side	
		<b>Manche 3</b>	250	
		<b>Remise des Prix</b>	85/129 et 250	

# HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ----- MOTO START CLUB MACARIEN

N° d'affiliation ----- 0533

Lieu ----- 33490 SAINT MACAIRE

N° d'épreuve FFM ----- 707

Date -----

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
18h		<b>Briefing pilotes</b>	Championnat Europe	
18h30	20h	<b>Pause</b>		
20h30	23h45	<b>Manche</b>	Championnat Europe	
00h00		<b>Remise des Prix</b>		
			Horaires très provisoires car nous n'avons aucune info concernant le nombre de pilotes engagés en championnat de France	